



Les conditions de pratique des activités sportives proposées par l'ACHV sont encadrées par le protocole de la Fédération Française d'Athlétisme, et les règles que les municipalités nous demandent de respecter pour le bien de tous.

Ce protocole s'intègre dans ce cadre, et a été réfléchi et rédigé dans l'objectif de permettre à toutes et tous, au-delà des contraintes, une pratique sportive dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire.

Avant les entraînements

En cas de symptômes ou de sensation de fièvre, veillez à prendre votre température, ou celle de votre enfant. Si elle est supérieure à 38°, merci de ne pas venir aux entraînements, et de consulter votre médecin traitant. Si votre test (ou celui de votre enfant) est positif, merci d'en informer le bureau de l'ACHV.

Le covoiturage éventuel pour se rendre aux entraînements et/ou compétition est sous la responsabilité pleine et entière des intéressés, et n'est pas, jusqu'à nouvel ordre, pris en charge par le club. Si les véhicules de l'association sont nécessaires, le conducteur désigné sera responsable du respect strict des consignes liées aux déplacements (désinfection au gel hydro alcoolique / masque obligatoire).

A l'arrivée aux séances

Tout adhérent (ou parent accompagnateur) à partir de l'âge de 11 ans (benjamin) arrive masqué à la séance. En cas de non-port du masque à l'arrivée à la séance, l'ACHV s'autorise le droit de refuser l'accès à l'adhérent concerné.

Du gel hydro alcoolique sera à disposition pour tous, à l'arrivée sur le lieu de pratique. Les masques sont conservés jusqu'au regroupement d'avant séance (briefing).

Les masques sont obligatoires pour les parents accompagnateurs, tout le temps de leur présence sur les sites d'entraînement (stades de Noyal & Nouvoitou)

Pendant la pratique

Une fois le briefing effectué, les adhérents retirent leur masque, sur consigne de l'encadrant.

Chaque pratiquant dispose en propre de l'ensemble de son matériel (eau / vêtements / sac pour ranger le masque le temps de la séance). Concernant particulièrement les jeunes, les matériels pédagogiques (haies, plots, lattes, tapis, etc...) sont manipulés uniquement et exclusivement par les encadrants : les jeunes athlètes n'y touchent pas.

En fin de séance, chaque adhérent remet son masque jusqu'à sa sortie du lieu de pratique.